

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le 21 Mars 2025 s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant : DEL2025EL260305

PRESENTS : BARRERE Jean Louis - BORDELANNE Dominique - CAMPAGNE Jean-Paul - DARMAYAN Stéphane - DIBOS Thierry - ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - GALICHET Guillaume - LAGOUEYTE Clément - LAVIELLE Michelle - MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - SEYS Coralie - SOLER Catherine - TORREGROSSA Gérardine - VEJUX Denis - YARZABAL Isabelle

ABSENTS : LAMOLIE Michel - MERLIN Laurence

POUVOIRS : MOUHEL Philippe pour LAMOLIE Michel

Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoirs : 1

Objet : Affectation des résultats 2024 du budget de la Commune

Conformément aux articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles d'affectation des résultats ;

Sur proposition de M. le Maire,

Après délibérations, le Conseil Municipal décide, par 18 voix pour, d'affecter le résultat cumulé de l'exercice comptable 2024 du budget principal de la Commune comme suit :

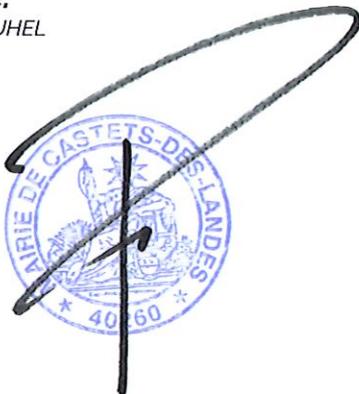
- 129 210.52 € en déficit d'investissement reporté (D001)
- 129 210.52 € en affectation en réserve au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)
- 3 356 536.73 € en report à nouveau au compte R002 (Recettes de Fonctionnement)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Maire.
Philippe MOUHEL



La secrétaire de séance,
Vanessa FRUIT